



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture






FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

« Patrimoine, tradition et
créativité pour un
développement durable en
Mauritanie »

Programme conjoint Culture et
Développement du F-OMD mis en
œuvre en

MAURITANIE

DURÉE : février 2009 – février 2013	CONTRIBUTION AUX OMD :   
PARTENAIRES UN : UNESCO, PNUD, FNUAP	
BUDGET : 7.5 millions USD	

PRÉSENTATION :

Le Programme conjoint vise à réduire la pauvreté par la création d'emplois et de revenus dans le secteur du tourisme culturel, à travers la conservation, la promotion et la valorisation du patrimoine et les produits culturels du pays, ainsi que l'appui aux entreprises culturelles.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser le développement à travers un processus inclusif au profit des groupes pauvres et vulnérables, en valorisant les ressources culturelles nationales qui présentent une valeur stratégique pour le pays
- Démontrer l'efficacité d'un investissement cohérent et ciblé dans le potentiel culturel du pays pour la mise en place d'activités à l'origine d'un développement équitable et durable, en harmonie avec la diversité culturelle qui fonde l'identité nationale du pays

DIMENSIONS COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Economie
- Education
- Patrimoine
- Gouvernance
- Social
- Environnement
- Egalité des genres
- Santé

DOMAINES CULTURELS COUVERTS PAR LE PROGRAMME :

- Patrimoine culturel et naturel
- Patrimoine culturel immatériel
- Arts de la scène et festivités
- Arts visuels et artisanat
- Livre et presse
- Tourisme

CONVENTIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE COUVERTES PAR LE PROGRAMME :

- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE :

3 régions : Adrar, Assaba, Nouakchott

APERÇU DES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES À CE JOUR :

- **Production de biens culturels et développement de services culturels:** construction d'une base de données sensible au genre sur la production et la consommation de biens et services culturels; rapports produits sur le développement potentiel des produits culturels et touristiques; étude menée sur l'identification des principaux produits artisanaux et leurs formes d'étiquetage; appui à la création et au fonctionnement de centres d'interprétation à Chinguitti, au Banc d'Arguin et à Nouakchott
- **Organisation d'événements culturels :** 3 festivals régionaux (sur la diversité culturelle, la musique traditionnelle et le gospel), semaines interculturelles, foires, expositions, journées nationales thématiques (notamment sur les costumes traditionnels et la gastronomie)
- **Appui aux entreprises culturelles et touristiques:** ligne de microcrédit établie au profit d'activités culturelles touristiques et artisanales locales (à Adrar, Assaba, Nouakchott, Banc d'Arguin etc.); diversification et enrichissement des circuits touristiques par l'appui à la production et commercialisation de produits artisanaux (bijoux, tissus et peintures notamment) répondant à des critères de qualité labellisée; programmes de formation élaborés dans des domaines liés au tourisme culturel (marketing, technologies de l'information et de la communication etc.)
- **Renforcement des capacités de gestion, conservation et valorisation du patrimoine culturel:** méthodologie conçue et 20 personnes formées sur les techniques d'inventaire et de conservation du patrimoine culturel national; diagnostic du secteur de la culture dans les zones d'intervention du Programme en rapport avec le développement et la réalisation des OMD; appui à la valorisation des Mahadras (écoles traditionnelles); protection des manuscrits anciens

BÉNÉFICIAIRES :

Directs: 2 571 – 86% femmes

Indirects: 5 115 – 60% femmes

- Femmes
- Jeunes
- ONG
- Acteurs économiques (secteurs de la culture, du tourisme et de l'artisanat)

PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL :

- Ministères : culture, jeunesse et sports ; commerce, artisanat et tourisme ; économie et finance
- Opérateurs privés dans les secteurs de l'artisanat et du tourisme, y compris des chambres de commerce, des fédérations nationales et régionales, et des sociétés de conseil
- Autorités administratives locales et municipales, chefs traditionnels
- La presse et les médias

ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS NATIONALES :

Le Programme conjoint est aligné sur les stratégies nationales, à savoir le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2009-2011 et le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP).

HISTOIRE DE RÉUSSITE :

« Festivals de la diversité culturelle (Nouakchott), de gospel (Atar) et de musique traditionnelle (Kiffa) »

Renforcement de la cohésion nationale, autonomisation des femmes, et création d'emplois culturels en vue de contribuer au développement socio-économique, par la mise en place d'une douzaine de

festivals culturels régionaux/nationaux permettant de valoriser le patrimoine culturel immatériel et de renforcer les capacités et savoir-faire des associations féminines, groupements d'artisans et associations d'artistes organisateurs de ces événements d'envergure. Deux de ces festivals ont par ailleurs été repris sous la forme de concours télévisés, permettant ainsi aux organisateurs de se professionnaliser et d'accroître leurs revenus, tout en créant de nouvelles perspectives professionnelles pour les jeunes talents. Le succès du festival de la diversité culturelle organisé à Nouakchott est tel que le Ministère de la Culture s'est engagé à le pérenniser et qu'un festival régional (Mauritanie, Mali et Sénégal) sur la culture Soninké sera organisé.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Site web du F-OMD:

<http://www.mdgfund.org/fr/program/patrimoinetraditionetcr%C3%A9ativit%C3%A9pourund%C3%A9veloppementdurableenmauritanie>